

DEPARTEMENT DE LA REUNION

Ville de SAINT-DENIS

Administration Municipale

N° 606 /SG

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

SAINT-DENIS, le 17 MAI 1968

Le MAIRE de SAINT-DENIS

à Messieurs

des Conseillers municipaux

SAINT-DENIS

Monsieur et Cher Collègue ,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la DEUXIEME SESSION ORDINAIRE du CONSEIL MUNICIPAL qui se tiendra le MARDI 21 MAI 1968 à 16 Heures dans la Salle des délibérations.

ORDRE du JOUR :

- BUDGET*
- 1°) Compte administratif 1967 de la COMMUNE de SAINT-DENIS.
 - 2°) Compte administratif 1967 des CANTINES SCOLAIRES.
 - 3°) Emprunt de 50 millions à contracter auprès de la CAISSE d'AIDE à l'EQUIPEMENT des Collectivités locales.
 - 4°) Prise en compte par autorisation spéciale au budget primitif 1968 d'une contribution forfaitaire de l'Éducation Nationale pour l'acquisition de livres scolaires. *FOURNITURE*
 - 5°) Prise en compte par autorisation spéciale au budget primitif 1968 d'un prêt de 24 millions de FrsCFA pour acquisition d'un terrain au CHAUDRON.
 - 6°) Cahier des Charges et procès-verbal de l'adjudication pour la fourniture de 70.000 Kgs de GAZ BUTANE nécessaires au fonctionnement des cantines scolaires.
 - 7°) Note d'honoraires d'un montant de 25.000 FrsCFA présentée par Me VINSON pour la défense des intérêts de la Commune dans l'affaire NAMTAMECO c/ COMMUNE de SAINT-DENIS.
 - 8°) Note d'honoraires des Ponts et Chaussées pour le contrôle et la surveillance de la 3ème tranche d'ASSAINISSEMENT de la Ville de SAINT-DENIS.
 - 9°) Note d'honoraires de Me MAS, notaire, pour établissement de l'acte de vente à la Commune d'un terrain appartenant aux Sucrieries de Bourbon - Montant : 113.747 FrsCFA.

...../

Ecole

- 10°) Note d'honoraires du Cabinet HEBRARD pour l'étude du dossier de construction de 6 classes maternelles à SAINTE-CLOTILDE.
- 11°) Allocation à la Commune par le Département d'une subvention de 11.755.200 FrsCFA pour l'année 1968 - Demande d'emprunt à adresser à la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS.
- 12°) Autorisation de passer des marchés de gré à gré pour diverses fournitures nécessaires au fonctionnement de différents services communaux.
- 13°) Autorisation de passer un marché avec M. WACQUIEZ pour les travaux de décoration du groupe scolaire de la rue Bouvet - Montant 952.000 FrsCFA. *Ecole*
- 14°) Marché de gré à gré à passer avec la SERCA pour l'acquisition d'une benne-tasseuse - Prix 3.990.000 FrsCFA. *V. H. H.*
- 15°) Acquisition d'une parcelle de terrain de 2950 m2 faisant partie des pas géométriques à la GRANDE CHALOUPE.
- 16°) Acquisition par la voie de l'expropriation d'une parcelle de terrain de 70 m2 sise au lieudit " Rampes du Brûlé" appartenant en copropriété à Madame FRAPPIER de MONTBENOIT et à Mme Louis BOSSE.
- 17°) Acquisition par la voie de l'expropriation d'un terrain de 333 m2 sis rue des Limites et appartenant à M. Raphaël KICHE-NIN - Acceptation des clauses et conditions résultant de l'expropriation.
- 18°) Ratification de l'adjudication du 18 Avril 1968 concernant les travaux d'aménagement du Chemin TESSAN-GAUVIN - Adjudicataire: Entreprise Joseph OULIA. *Jointe*
- 19°) Ratification de l'adjudication du 18 Avril 1968 concernant les travaux de modernisation du Chemin BAPTISTO à SAINT-FRANCOIS - Adjudicataire : S.B.,T.P.C. *V. H. H.*
- 20°) Ratification d'une dépense de FrsCFA 2.839.233 représentant les honoraires dus au Cabinet AUDRY pour des travaux topographiques exécutés pour le compte de la COMMUNE de SAINT-DENIS.
- 21°) Ratification d'une dépense de 104.289 FrsCFA représentant le coût et les frais de pose d'une armoire de commande pour le feu de signalisation de la rue Juliette Dodu.
- 22°) Adjudication des travaux de construction d'un groupe scolaire à la BRETAGNE (garçons) - Architecte LEJEUNE. *Ecole*
- 23°) Adjudication des travaux de construction d'un groupe scolaire de 15 classes à la RIVIERE (garçons) - Architecte : BOSSU. *Ecole*
- 24°) Exécution en régie par le Service des PONTS et CHAUSSEES des travaux de modernisation de la route de la SARLEC et du Boulevard DORET. *V. H. H.*

...../

- 25°) Autorisation de passer un contrat d'entretien avec la Maison BLANCHE BIRGER pour les machines n°s 235.428 et 236.380 dont la garantie est arrivée à expiration le 15 Mai 1968.
- 26°) Avenant n°4 à la police 12/21.292 souscrite par la Commune à la Prudence Automobile couvrant les risques "Accidents" du matériel roulant de la Commune.
- 27°) Virement d'un crédit complémentaire de 250.000 FrsCFA au Chap.901 de l'Art.214 à l'Art.210 pour le paiement des terrains KICHENIN Raphaël et FRAPPIER de MONTBENOIT.
- 28°) Location d'un immeuble appartenant à M.MUSSARD situé au Bois de Nèfles, en vue de l'installation du Centre municipal.
- 29°) Classement dans la voirie communale du sentier desservant le hêudit " LA COLLINE " au Brûlé.
- 30°) Concession de logements à des fonctionnaires de l'Education nationale et à des employés communaux.
- 31°) Mise à la disposition de l'Association de la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint-Denis d'une parcelle de terrain de 2000 m2 environ située à l'arrière-cour du Château Morange.
- 32°) Raccordement des routes départementales du BRULE et de SAINT-FRANCOIS avec la Route Nationale. Voirie
- 33°) Demande de subvention pour l'acquisition d'articles de sport destinés à des Centres de perfectionnement sportif scolaires, présentée par M. l'Inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports.
- 34°) Approbation d'une dépense de 21.300 FrsCFA pour droit de passage d'une canalisation sur la propriété de M.GAUDIEUX Eugène. CAU
- 35°) Avenant à passer avec la C.F.E. en vue de proroger le délai contractuel d'exécution des travaux supplémentaires de l'Aile Ouest du Grand Marché - Montant 4.407.870 FrsCFA.
- 36°) Attribution d'une indemnité de gestion au Receveur municipal pour l'année 1968.
- 37°) Approbation d'un marché de gré à gré passé avec la S.M.P.R. pour la construction d'un logement de fonction au groupe scolaire de la Bretagne- Montant : 3.480.856 FrsCFA. Ecole

- 38°) Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet BOSSU pour les études et la surveillance des travaux de construction du groupe scolaire de Champ Fleuri (1ère tranche de 10 classes).
- 39°) Contrat d'honoraires à passer avec le Cabinet FRIZEL pour les études et la surveillance des travaux de construction du 3ème groupe scolaire du Chaudron S.I.D.R. *2000.../*
-
- 40°) Nomination d'un troisième adjoint supplémentaire. *MAIRE*
- 41°) Questions diverses ..

[Signature]